

José Manuel Barroso
Président de la Commission européenne

Bruxelles, le 29 avril 2011

Monsieur le Président,

Votre lettre du 26 avril dernier, co-signée avec le Président du Conseil, Monsieur Berlusconi, concernant les questions migratoires en Méditerranée, m'est bien parvenue et je vous en remercie.

Elle témoigne bien des efforts conjoints de la France et de l'Italie pour trouver une solution aux difficultés rencontrées dernièrement en relation avec ces questions. Cette lettre constitue, sans aucun doute, une contribution importante au débat qui aura lieu au Conseil européen du mois de juin prochain ainsi qu'aux travaux actuellement en cours entrepris par la Commission, comme suite aux événements récents dans le Sud de la Méditerranée.

La Commission prépare quant à elle, en vue d'une adoption mercredi 4 mai prochain, une communication contenant une série de propositions de solutions pour faire face à la situation actuelle et pour renforcer la politique de l'Union européenne en matière d'immigration et de relations avec les pays du Sud de la Méditerranée. Cette communication, ainsi que les propositions législatives qui suivront, constitueront la base pour la discussion au sein du Conseil européen de juin prochain.

En vue de la préparation de ce document, la Commission a tenu un débat d'orientation politique le 20 avril dernier et, en ce qui concerne les domaines d'action mentionnés dans votre lettre, elle est parvenue aux conclusions suivantes.

En premier lieu, la Commission considère que seul un partenariat renforcé avec les pays du Sud de la Méditerranée permettra une solution durable à la pression migratoire actuelle.. Tel a été le message que les Commissaires Malmström, Füle et Georgieva ont passé à l'occasion de leurs visites dans ces pays, et que j'ai moi-même transmis de façon claire, lors de ma visite en Tunisie, le 12 avril dernier, au Président et au Premier Ministre de ce pays. Un tel partenariat implique, d'un côté, une assistance de l'Union européenne à la reconstruction des économies de ces pays et, en particulier, à la réadmission des immigrants irréguliers et, de l'autre côté, un engagement clair de ces pays à assumer leurs responsabilités en matière d'émigration irrégulière.

.I.

S. E. Nicolas Sarkozy
Président de la République Française

S.E. Silvio Berlusconi
Président du Conseil des Ministres de la République Italienne

La Commission a présenté plusieurs propositions et initiatives législatives visant à renforcer le système d'asile européen. Ce renforcement, ainsi que la mise en place d'une solidarité réelle et concrète entre Etats membres, constitue un des objectifs que la Commission a, à maintes reprises, transmis et défendu devant les différentes institutions européennes. Pour cette raison, je voudrais remercier la France et l'Italie pour leur soutien et leur contribution au débat qui aura lieu au sein du Conseil des Ministres, en vue d'un accord pour la réforme du régime d'asile avant 2012.

En ce qui concerne l'agence Frontex, la Commission est favorable à un renforcement de sa capacité d'action ainsi que de ses compétences. Elle estime que Frontex doit pouvoir compter sur des ressources supplémentaires mais également qu'il est indispensable, pour obtenir ce renforcement, que les Etats membres contribuent avec des moyens mis à disposition de l'agence. Les propositions présentées par la Commission en février 2010 vont dans ce sens. Après plus d'une année de discussions, il est impératif de trouver un accord en vue de l'adoption de ces propositions.

Le renforcement de l'application des règles qui gouvernent l'accord Schengen est un domaine que la Commission est en train d'examiner. Elle présentera prochainement des propositions dans ce sens. Le rétablissement temporaire des frontières est une possibilité parmi d'autres qui, à condition d'être soumise à des critères spécifiques et bien déterminés, pourrait constituer un élément pour renforcer la gouvernance de l'accord Schengen.

J'ai la conviction que nous partageons les mêmes objectifs, à savoir une meilleure gestion de la politique migratoire au niveau de l'Union européenne, plus coordonnée, plus renforcée, plus solidaire et surtout plus commune. Cette gestion ne devrait pas nous conduire à pencher vers une vision trop sécuritaire, qui pourrait paraître comme niant les valeurs mêmes sur lesquelles se fonde le projet européen, ni vers une vision trop laxiste de la politique de l'immigration, qui susciterait des craintes dans nos opinions publiques quant à leur sécurité. Nous devons poursuivre, surtout et avant tout, une approche équilibrée qui puisse mettre en valeur l'équilibre entre tous les intérêts et défis qui sont en jeu. Nos efforts dans les prochaines semaines et les prochains mois devraient porter sur la concrétisation de cet objectif.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



José Manuel BARROSO